



Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2024

Conseil Municipal du 26 mars 2025

Conformément à la réforme de la gestion comptable des collectivités, le Compte Financier Unique remplace désormais le compte administratif et le compte de gestion). Il s'inscrit dans une volonté de simplification et de modernisation du suivi financier des collectivités territoriales, notamment sous le référentiel M57.

Le Compte Financier Unique de l'exercice 2024 présente la situation financière et comptable de notre collectivité en regroupant, pour la première fois, les données du compte administratif et du compte de gestion en un document unique.

I - RESULTATS DE CLOTURE 2024

Le CFU 2024, dont la représentation globale vous est proposée ci-dessous présente les résultats suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses de l'exercice	10 211 389,76 €
Recettes de l'exercice	10 877 939,47 €
<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>666 549,71 €</i>
Excédent reporté N-1	0,00 €
Résultat cumulé de fonctionnement	666 549,71 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses de l'exercice	6 184 469,21 €
Recettes de l'exercice	6 039 063,27 €
<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>-145 405,94 €</i>
Excédent reporté N-1	<i>-797 025,75 €</i>
Résultat cumulé d'investissement (<i>avant restes à réaliser</i>)	<i>-942 431,69 €</i>
Restes à réaliser d'investissement en Dépenses	64 942,20 €
Restes à réaliser d'investissement en Recettes	300 773,92 €
Sous Total solde des restes à réaliser	235 831,72 €
Résultat cumulé d'investissement (<i>après restes à réaliser</i>)	<i>-706 599,97 €</i>
RESULTAT GLOBAL avant restes à réaliser	-275 881,98 €
RESULTAT GLOBAL après restes à réaliser	-40 050,26 €

A la clôture de l'exercice, le résultat global toutes sections confondues arrête un déficit de 40 050.26 € déduction faite des restes à réaliser qui représentent 64 942.20 € en dépenses et 300 773.92 € en recettes.

Les résultats se décomposent comme suit dans les deux sections :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le résultat de l'exercice dégagé est établi à hauteur de 666 549.71 € entre les dépenses et les recettes.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Le solde de l'exécution entre les dépenses et les recettes est établi à hauteur de - 145 405.94 €, auquel il est rajouté le déficit reporté 797 025.75 €. A fin 2024, le résultat cumulé hors restes à réaliser est de - 942 431.69 €.

Les restes à réaliser 2024, c'est-à-dire les engagements non mandatés sur l'exercice et à reporter en N+1, s'élèvent en dépenses à 64 942.20 € et en recettes à 300 773.92 €, soit un solde net de 235 831.72 €.

Après prise en compte des restes à réaliser indiqués ci-dessus, le résultat définitif d'investissement affiche un besoin de financement de 706 599.97 €.

Conformément à l'instruction comptable M57, le résultat cumulé est affecté lorsqu'il est positif en priorité, en réserves pour la couverture du besoin de financement de la section d'investissement apparu à la clôture de l'exercice précédent et pour le solde, en excédent de fonctionnement reporté ou en dotation complémentaire en réserves.

Par conséquent, il est proposé dans le cadre de la délibération d'affectation des résultats, d'affecter la totalité du résultat cumulé de la section de fonctionnement en section d'investissement, afin de couvrir une partie du besoin de financement indiqué ci-dessus.

II - REALISATION BUDGETAIRE

Les taux de réalisation des dépenses et des recettes réelles, s'établissent en 2024 comme suit :

- Section de Fonctionnement : 89.62 % en dépenses et de 100.74 % en recettes
- Section d'Investissement avec reports : 87.50 % en dépenses et 85.44 % en recettes.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent en 2024 à 10 769 437.26 € contre 10 164 708.34 € pour 2023.

- Les Atténuations de charges

Les atténuations de charges regroupent les recettes perçues au titre des remboursements des indemnités journalières induites des périodes d'arrêt maladie des agents et atteignent 85 889.40 €.

- Les produits des services, du domaine et ventes diverses

Ces recettes proviennent des différents services rendus aux usagers par la ville et produits liés aux droits d'occupation du domaine public. Elles représentent 410 405.78 € et sont en augmentation par rapport à 2023.

- Le produit des Impôts et Taxes

Le chapitre des impôts et taxes a atteint la somme de 8 007 541.95 € en 2023 contre 7 797 132.31 € l'année précédente, soit près de 3 %, essentiellement dû à la revalorisation des bases.

La taxe sur la consommation finale d'électricité est en baisse, passant d'une recette de 292 816.08 € à 244 218.22 €.

L'attribution de compensation versée par la communauté de communes du Vallespir reste stable pour un montant de 927 449.28 €.

COMPTES	OBJET DE LA RECETTE	CA 2023	CA 2024	EN %
73111	TAXES	5924661,00	6223055,00	5%
73118	AUTRES CONTRIBUTIONS DIRECTES		25181,00	
7318	AUTRES IMPOTS LOCAUX	3769,00		
73211	ATTRIBUTION DE COMPENSATION	927449,28	928311,00	0%
73212	DOTATION SOLIDAIRE COMMUNAUTAIRE	92681,00	91662,00	-1%
73141	TAXE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'	292816,08	244218,22	-17%
73154	DROITS DE PLACES	92961,00	92421,00	-1%
73123	TAXE ADDIT,DROITS DE MUTATION	426663,41	367315,00	-14%
738	AUTRES IMPOTS LOCAUX	4213,00		
7381	TAXE FORFAITAIRE SUR TERRAIN VENDU		18576,00	
TOTAL		7765213,77	7990739,22	

- Les dotations et participations

Le chapitre des dotations et participations représentent près de 16.25 % des recettes réelles de fonctionnement, pour un réalisé de 1 750 443.32 € contre 1 693 601.16 € en 2023.

Le tableau ci-dessous décrit par nature l'exécution budgétaire :

COMPTES	OBJET DE LA RECETTE	CA 2023	CA 2024	VARIATION EN %
74111	DOTATION FORFAITAIRE DES COMMUNES	643729,00	616884,00	-4%
741121	DSR	614624,00	628495,00	2%
741127	DNP	110408,00	99367,00	-10%
744	FCTVA	10007,56	8739,40	-13%
74718	DOTATION ETAT CIVIL-ELECTION-ACCUEIL	2354,94	3641,93	55%
7472	DOTATION REGION	25838,66	3062,89	-88%
7473	DOTATION DEPARTEMENT	54647,00	60132,00	10%
74751	DOTATION CCV		26068,00	
748	COMPENSATION ETAT	201870,00	265986,00	32%
7485	DOTATION TITRES SECURISES	27000,00	32553,00	21%
74888	DIVERS		5514,10	
TOTAL		1690479,16	1750443,32	

- Les autres produits de gestion courante

Les autres produits de gestion courante correspondent essentiellement aux loyers tirés du patrimoine communal. Ils ont atteint un volume de recettes de 187 926.06 € en 2024, en augmentation par rapport à 2023 essentiellement dû à la location du parc d'Aubiry à Splendeur de Chine.

- Les produits exceptionnels

En 2024, les produits exceptionnels sont composés des remboursements liés aux sinistres, et d'un remboursement de EDF sur des consommations 2021/2022 et atteignent 148 748.57 €.

Les dépenses réelles de fonctionnement atteignent en 2024 la somme de 9 580 325.44 € contre 9 006 657.36 € en 2023, soit + 573 668.08 €. Elles sont constituées du premier poste de dépenses lié aux frais de personnels qui représentent 50.32 % des dépenses réelles.

Ensuite viennent deux postes au montant significatif, les charges à caractère général pour 28.93 % et les autres charges de gestion courante pour 20 % des dépenses réelles. Le CFU 2024 arrête les montants et les variations suivants par chapitre budgétaire :

Chapitre de dépenses	2020	2021	2022		
011	2 114 631,29	2 306 907,57	2 379 098,33	2 540 451,84	2 772 374,81
012	3 838 459,17	4 100 617,06	4 521 697,04	4 664 538,22	4 820 935,52
014	3 790,00	-	3 545,47	73 883,45	161 241,68
65	1 116 621,48	1 302 193,39	1 267 612,18	1 350 736,44	1 629 098,84
66	247 281,18	222 207,93	204 014,61	177 408,02	185 292,03
67	2 422,59	2 013,31	11 583,27	149 639,39	1 232,56
68				50 000,00	10 150,00
Total : Dépenses	7 323 205,71	7 933 939,26	8 387 550,90	9 006 657,36	9 580 325,44
Variation en %		8,34%	5,72%	7,38%	6,37%

- Les frais du personnel

Les dépenses de personnel représentent en 2024, 4 820 935.52 € des dépenses réelles de fonctionnement. En augmentation par rapport à 2023, notamment dû à l'augmentation des cotisations patronales de CNRACL, ainsi que l'attribution de 5 points d'indice majoré à l'ensemble des agents.

Un prime de pouvoir d'achat a également été versée aux agents.

- Les charges à caractère général

Ce chapitre 011 recense l'ensemble des charges à caractère général découlant du fonctionnement des services communaux, de l'entretien et de la sécurisation des bâtiments publics. Ce poste augmente en 2024, de 232 000 €, et correspond à la reprise de la restauration scolaire, aux entretiens divers de voiries, platanes, à la maintenance, aux augmentations d'assurances.

- Les autres charges de gestion courante

Les autres charges de gestion courante sont en augmentation de près de 100 000 €. Cette augmentation est principalement due au versement de la commune aux budgets annexes gendarmerie et sous-préfecture.

Les principales variations proviennent

- Les charges financières

En 2024, le chapitre des frais financiers liés à la dette s'élève à 185 292.03 € contre 177 408.02 € en 2023 €, en légère augmentation dû aux intérêts de la ligne de trésorerie.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent en 2024 à 5 197 412.09 € contre 2 047 301.50 €

Elles sont constituées du remboursement de la dette pour 816 781.28, mais aussi des dépenses d'équipement liées aux travaux et aux acquisitions rentrant dans le patrimoine de la commune.

Dans le cadre des opérations d'investissement inscrites au budget et ajustées en décisions modificatives, vous trouverez ci-dessous le détail des réalisations

- Opération 400 – Restructuration du patrimoine immobilier, montant voté 1 109 268.05 €, réalisée à près de 66%. Notamment les travaux de rénovation énergétique de la mairie (143 500), l'acquisition des Arènes (420 000), l'achat de matériel informatique (22 777), l'installation de la climatisation dans le logement de gardien de la piscine, le changement de 288 roues de la tribune télescopique de la salle de l'union (25 500).

- Opération 401 - Aménagements urbains et voirie, montant voté 2 406 036.71 €, réalisé à plus de 95%. Notamment le réaménagement de la rue Clémenceau (752 380), l'acquisition de la maison rue des capucins (486 000), l'aménagement de l'espace Payrot (81 000), la rénovation de l'éclairage public (428 500).
- Opération 402 – Population, urbanisme, social et santé, montant voté 1 038 367.66 €, réalisé à 96.5%. Notamment la réalisation du centre de santé (374 500), les réseaux énédis (115 500), ainsi que l'acquisition d'une parcelle pour l'accès de l'Ephad (183 900).
- Opération 403 – Pôle scolaire et sportif, montant voté 421 225.58 € €, réalisé à 42 %. Notamment le remplacement de la chaudière au stade Founcalde (40 755), des travaux dans les aires de jeux (54 100), des travaux dans les écoles et cantine (50 200).
- Opération 404 – Espaces verts, propreté urbaine, , montant voté 160 361 €, réalisé à 85.50 %. Notamment l'acquisition d'une mini pelle (31 200), l'acquisition d'un camion cabine (44 400), l'aménagement du rond point de la zone (10 800) et divers aménagement

Les recettes réelles d'investissement, s'élèvent en 2024 à 4 529 444.04 € contre 2 263 435.34 €. Elles sont constituées de :

- Les ressources propres d'origines externes

Le montant du fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) perçu s'élève à 117 781.07 € et la taxe d'aménagement à 70 203.70 €.

- Excédent de fonctionnement 2023 capitalisé

L'excédent de fonctionnement 2023 a été affecté au besoin de la section d'investissement pour la somme de 1 109 881.43 €.

- Les subventions d'investissement et fonds de concours 2024

Les subventions d'investissement font partie des ressources d'investissement nécessaires au financement des projets de la commune. Sur cet exercice comptable, la somme perçue s'élève à 733 993.07 €.

- Les emprunts nouveaux

La commune a fait appel à un emprunt nouveau sur 2024 pour le financement de ses investissements.

A fin 2024, la dette globale (budgets annexe compris) s'élève à 11 043 328.10 €.

LES BUDGETS ANNEXES – RESULTATS DE CLÔTURE 2024**- Budget annexe assainissement**

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses de l'exercice	295 454,34 €
Recettes de l'exercice	280 656,86 €
<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>-14 797,48 €</i>
Excédent reporté N-1	636 512,34 €
Résultat cumulé de fonctionnement	621 714,86 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses de l'exercice	662 088,69 €
Recettes de l'exercice	564 584,36 €
<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>-97 504,33 €</i>
Excédent reporté N-1	-213 598,31 €
Résultat cumulé d'investissement (avant restes à réaliser)	-311 102,64 €
Restes à réaliser d'investissement en Dépenses	0,00 €
Restes à réaliser d'investissement en Recettes	0,00 €
Sous Total solde des restes à réaliser	0,00 €
Résultat cumulé d'investissement (après restes à réaliser)	-311 102,64 €
RESULTAT GLOBAL avant restes à réaliser	310 612,22 €
RESULTAT GLOBAL après restes à réaliser	310 612,22 €

- Budget annexe pompes funèbres

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses de l'exercice	3 118,89 €
Recettes de l'exercice	4 060,15 €
<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>941,26 €</i>
Excédent reporté N-1	12 900,31 €
Résultat cumulé de fonctionnement	13 841,57 €

- Budget annexe résidence administrative

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses de l'exercice	158 594,63 €
Recettes de l'exercice	133 113,43 €
<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>-25 481,20 €</i>
Excédent reporté N-1	0,00 €
Résultat cumulé de fonctionnement	-25 481,20 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses de l'exercice	75 121,30 €
Recettes de l'exercice	152 764,82 €
<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>77 643,52 €</i>
Excédent reporté N-1	-521 138,95 €
Résultat cumulé d'investissement (avant restes à réaliser)	<i>-443 495,43 €</i>
Restes à réaliser d'investissement en Dépenses	0,00 €
Restes à réaliser d'investissement en Recettes	0,00 €
Sous Total solde des restes à réaliser	0,00 €
Résultat cumulé d'investissement (après restes à réaliser)	-443 495,43 €
RESULTAT GLOBAL avant restes à réaliser	-468 976,63 €
RESULTAT GLOBAL après restes à réaliser	-468 976,63 €

- Budget annexe gendarmerie

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses de l'exercice	65 078,67 €
Recettes de l'exercice	275 998,31 €
<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>210 919,64 €</i>
Excédent reporté N-1	0,00 €
Résultat cumulé de fonctionnement	210 919,64 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses de l'exercice	155 042,96 €
Recettes de l'exercice	167 692,96 €
<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>12 650,00 €</i>
Excédent reporté N-1	-395 333,69 €
Résultat cumulé d'investissement (avant restes à réaliser)	<i>-382 683,69 €</i>
Restes à réaliser d'investissement en Dépenses	0,00 €
Restes à réaliser d'investissement en Recettes	0,00 €
Sous Total solde des restes à réaliser	0,00 €
Résultat cumulé d'investissement (après restes à réaliser)	<i>-382 683,69 €</i>
RESULTAT GLOBAL avant restes à réaliser	<i>-171 764,05 €</i>
RESULTAT GLOBAL après restes à réaliser	<i>-171 764,05 €</i>

- **Budget annexe centre de tri**

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses de l'exercice	16 873,42 €
Recettes de l'exercice	121 328,90 €
<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>104 455,48 €</i>
Excédent reporté N-1	95 955,53 €
Résultat cumulé de fonctionnement	200 411,01 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses de l'exercice	57 860,69 €
Recettes de l'exercice	28 983,18 €
<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>-28 877,51 €</i>
Excédent reporté N-1	-24 483,18 €
Résultat cumulé d'investissement (avant restes à réaliser)	-53 360,69 €
Restes à réaliser d'investissement en Dépenses	0,00 €
Restes à réaliser d'investissement en Recettes	0,00 €
Sous Total solde des restes à réaliser	0,00 €
Résultat cumulé d'investissement (après restes à réaliser)	-53 360,69 €
RESULTAT GLOBAL avant restes à réaliser	147 050,32 €
RESULTAT GLOBAL après restes à réaliser	147 050,32 €

- **Budget annexe camping**

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses de l'exercice	47 191,05 €
Recettes de l'exercice	3 737,02 €
<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>-43 454,03 €</i>
Excédent reporté N-1	17 669,33 €
Résultat cumulé de fonctionnement	-25 784,70 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses de l'exercice	166,31 €
Recettes de l'exercice	46 508,36 €
<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>46 342,05 €</i>
Excédent reporté N-1	-6 701,00 €
Résultat cumulé d'investissement (avant restes à réaliser)	39 641,05 €
Restes à réaliser d'investissement en Dépenses	0,00 €
Restes à réaliser d'investissement en Recettes	0,00 €
Sous Total solde des restes à réaliser	0,00 €
Résultat cumulé d'investissement (après restes à réaliser)	39 641,05 €
RESULTAT GLOBAL avant restes à réaliser	13 856,35 €
RESULTAT GLOBAL après restes à réaliser	13 856,35 €

- **Budget annexe musée**

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses de l'exercice	7 240,38 €
Recettes de l'exercice	
<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>-7 240,38 €</i>
Excédent reporté N-1	61 033,35 €
Résultat cumulé de fonctionnement	53 792,97 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses de l'exercice	2 102 991,15 €
Recettes de l'exercice	22 445,15 €
<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>-2 080 546,00 €</i>
Excédent reporté N-1	1 957 859,49 €
Résultat cumulé d'investissement (<i>avant restes à réaliser</i>)	<i>-122 686,51 €</i>
Restes à réaliser d'investissement en Dépenses	
Restes à réaliser d'investissement en Recettes	0,00 €
Sous Total solde des restes à réaliser	0,00 €
Résultat cumulé d'investissement (<i>après restes à réaliser</i>)	<i>-122 686,51 €</i>
RESULTAT GLOBAL avant restes à réaliser	-68 893,54 €
RESULTAT GLOBAL après restes à réaliser	-68 893,54 €

Le compte financier unique de la commune de Céret pour l'année 2024 démontre une gestion saine et transparente des finances publiques. Le résultat positif obtenu cette année permet d'envisager les investissements futurs tout en maintenant l'équilibre budgétaire.

La commune continue de mettre en œuvre des actions concrètes pour améliorer les services publics, soutenir le développement local et répondre aux besoins croissants de la population.

Envoyé en préfecture le 08/04/2025

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le



ID : 066-216600494-20250326-DCM182025-DE